

L'administration de la preuve devant la Cour pénale internationale

Règles procédurales et méthodologiques

Après douze ans de fonctionnement de la Cour pénale internationale, il s'est avéré utile d'analyser et de systématiser les règles procédurales et méthodologiques gouvernant la présentation des éléments de preuve devant cette haute instance pénale. Certaines de ces règles régissent l'administration de la preuve testimoniale qui s'opère notamment au travers de l'interrogatoire principal, du contre-interrogatoire, des questions des représentants légaux des victimes et de la chambre. D'autres organisent la production de la preuve documentaire qui se réalise soit par le truchement des témoins, soit par *Bar Table Motion*, mécanisme permettant à une partie de verser certaines pièces directement au dossier. Toutes reposent sur le souci d'assurer l'équité et l'impartialité du procès, le respect du principe du contradictoire et de la loyauté dans les débats, et ont comme leitmotiv l'éclosion de la vérité.

Pour en faciliter la compréhension, leur explication théorique est nourrie d'expériences pratiques vécues lors des audiences de la CPI et montrant comment elles sont concrètement mises en œuvre par les différents acteurs participant à la procédure.

Aussi, l'ouvrage se veut-il un outil efficace de travail pour les conseils appelés à prêter devant cette Cour et une source d'enseignements pour des juristes achevés ou en formation, autant que pour toute personne ou organisme s'intéressant au déploiement et à l'évolution de la justice pénale internationale.

Jean-Pierre FOFÉ DJOFIA MALEWA est docteur en droit de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III, diplômé d'études approfondies de droit pénal et sciences criminelles, diplômé d'études approfondies d'histoire militaire et études de défense nationale. Il est professeur d'université, vice-doyen honoraire de la faculté de droit de l'université de Kinshasa chargé de la recherche, conseil à la Cour pénale internationale et membre du Barreau pénal international.

ISBN : 978-2-343-04965-6
48 €



L'administration de la preuve
devant la Cour pénale internationale

Règles procédurales et méthodologiques

Jean-Pierre FOFÉ DJOFIA MALEWA

Jean-Pierre FOFÉ DJOFIA MALEWA

L'administration de la preuve devant la Cour pénale internationale

Règles procédurales et méthodologiques

LOGIQUES
JURIDIQUES

L'Harmattan